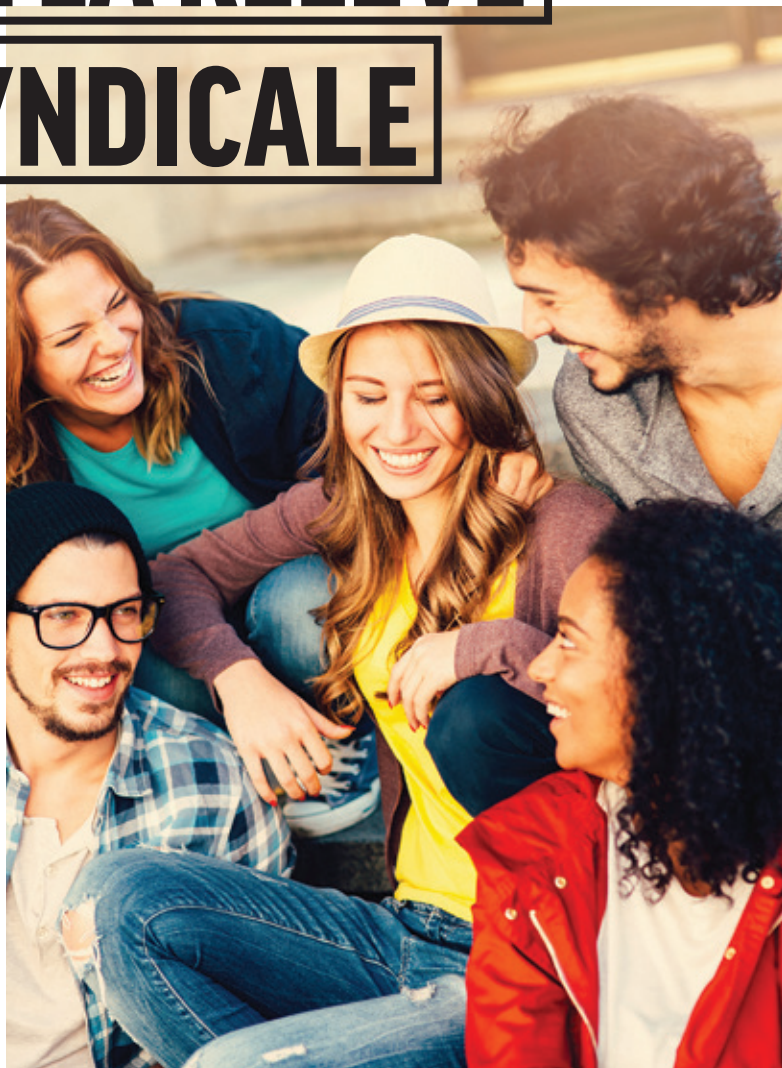


L'ÉCOLE

DE LA RELÈVE

SYNDICALE



ÉTÉ 2016

SESSION 1

7 AU 10 AOÛT

SESSION 2

10 AU 13 AOÛT

Imaginez un séjour au cours duquel vous apprendriez tout, ou presque, sur la CSN et le syndicalisme. Imaginez un séjour pendant lequel vous pourriez passer du bon temps avec votre famille. Eh bien ! l'École de la relève syndicale, c'est cela qu'elle vous offre.

L'École de la relève syndicale, c'est une vingtaine de jeunes réunis durant trois jours d'apprentissage dans un contexte ludique. Les matinées sont réservées à la formation syndicale, alors que les après-midi sont passés en famille ou consacrés à faire du sport ou à échanger avec d'autres membres de la CSN. Les soirées-causeries sont l'occasion de discuter de syndicalisme avec des invité-es spéciaux.

Créée il y a une quinzaine d'années sous le nom de « Formation Soleil », l'École de la relève syndicale a lieu deux fois par année, au mois d'août. Fait exceptionnel pour cette édition, une session de formation sera aussi offerte à l'hiver 2017.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux et celles qui veulent connaître la CSN et son fonctionnement, de même que pour comprendre les rôles et les responsabilités d'un syndicat !

**LA PETITE AUBERGE DU CENTRE
DE VILLÉGIATURE JOUVENCE**



**UN LIEU D'APPRENTISSAGE ET
DE RÉFLEXION SUR LE SYNDICALISME**



L'ÉCOLE

DE LA RELÈVE

SYNDICALE

ÉTÉ 2016

SESSION 1

7 AU 10 AOÛT*

SESSION 2

10 AU 13 AOÛT**

JOUR D'ARRIVÉE	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
À PARTIR DE 15 H	9 h 30 à 12 h 30	9 h 30 à 12 h 30	9 h 30 à 12 h ***
ARRIVÉE ET ACCUEIL	Être syndiqué en 2016 : vision, valeurs et raisons	Syndicalisme et CSN 101	<small>EN VRAC</small> Rôle et place des jeunes, l'action sociopolitique des syndicats et l'actualité
	17 h à 19 h Soirée-causerie	17 h à 19 h Soirée-causerie	

IMPORTANT : N'oubliez pas d'apporter votre convention collective et vos statuts et règlements !

* Du dimanche 7 août 15 h au mercredi 10 août 12 h.

** Du mercredi 10 août 15 h au samedi 13 août 12 h.

*** Un dîner pour souligner la fin de l'École de la relève sera servi.

BUT DE CETTE FORMATION

L'action syndicale et le militantisme dans un syndicat CSN comportent de multiples facettes. Pensons aux assemblées générales, aux mobilisations sociales dans le milieu ou à l'échelle du Québec, à la santé et à la sécurité du travail, aux instances, etc.

Pour que les jeunes puissent s'impliquer dans la prise de décision de leur syndicat, ils doivent être bien outillés, l'information et la formation sont donc essentielles.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ET QUELLES EN SONT LES PARTICULARITÉS

Cette formation est destinée aux jeunes travailleuses et travailleurs syndiqués de la CSN âgés de 35 ans et moins qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Ils peuvent s'initier aux pratiques syndicales, à l'histoire et aux structures de la CSN, ainsi qu'aux enjeux du syndicalisme. L'actualité politique et syndicale est également commentée et analysée tout au long de la formation.

L'École de la relève syndicale a été fondée par le comité national des jeunes de la CSN, pour les jeunes syndiqué-es. Ce sont les membres du comité qui planifient, organisent et animent la formation. Des invité-es, dont des membres du comité exécutif de la CSN, sont présents à certains moments de la formation.

SOIRÉES-CAUSERIES

Ces soirées viennent compléter la formation en permettant des échanges directs avec, entre autres, des membres du comité exécutif de la CSN et du comité national des jeunes.

FORMULE CAMP DE VACANCES... CONFORTABLE!

Vous résiderez à la Petite Auberge, où vous trouverez des chambres confortables, un bistro chaleureux avec foyer, un sauna et un spa extérieur, et où vous pourrez goûter à une cuisine délectable. Vous aurez ainsi le meilleur des deux mondes : un programme bien étoffé et le plaisir de vous retrouver dans la nature, en compagnie de gens que vous aimez... ou que vous aimerez!

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour participer à la formation, il faut être âgé de 35 ans et moins. Le nombre de places disponibles est limité à 25 personnes par session. Un maximum de deux personnes par syndicat peut participer à chacune des sessions. Le principe de « premier arrivé, premier inscrit » sera appliqué.

Par ailleurs, en cas de désistement de personnes inscrites, une liste d'attente sera constituée pour permettre à d'autres jeunes de participer à l'École de la relève.

Il est à noter qu'une personne qui a déjà suivi la formation ou encore l'ancienne « Formation Soleil » ne peut pas s'inscrire à l'École de la relève.

LES COÛTS

Les coûts assumés par les participantes et les participants à l'École de la relève syndicale sont de 125\$ par personne.

Il n'en coûtera que 50\$ de plus pour celles et ceux qui désirent être accompagnés de leur famille (conjoint ou conjointe et deux enfants). Des frais supplémentaires de 50\$ seront demandés pour chaque enfant additionnel.

LE COÛT DE BASE INCLUT

- l'hébergement,
- tous les repas,
- l'accès illimité aux activités de la base de plein air.

POUR VOTRE INSCRIPTION

Voyez le comité exécutif de votre syndicat qui pourra, selon sa décision, assumer :

- les frais d'inscription,
- les frais de transport,
- le coût de votre libération syndicale pour les jours de formation.

VOS ENFANTS

Pendant les formations, les enfants de 5 ans et plus sont pris en charge par les animatrices et les animateurs de la base de plein air. Si vous êtes accompagné d'enfants de moins de 5 ans, il faut nous en avvertir.

L'INSCRIPTION EN TROIS ÉTAPES SIMPLES

1

Remplissez le formulaire d'inscription disponible à csn.qc.ca/ecole et imprimez-le.

2

Remettez votre formulaire le plus rapidement possible au comité exécutif de votre syndicat.

3

Le comité exécutif de votre syndicat doit nous retourner votre formulaire et le paiement de votre inscription.

LE CHÈQUE DOIT ÊTRE LIBELLÉ À :

Comité national des jeunes de la CSN

ET ADRESSÉ À :

École de la relève syndicale
a/s Comité national des jeunes de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Nous vous confirmerons votre inscription par téléphone ou par courriel et vous communiquerons les renseignements supplémentaires. Veuillez nous aviser de tout changement de coordonnées.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES INSCRIPTIONS :

24 juin 2016 à 17 h

Le nombre de places est limité !

POUR PLUS D'INFORMATION

comite.jeunes@csn.qc.ca
csn.qc.ca/ecole
facebook.com/JeunesCSN



INSCRIPTION WEB

CSN.QC.CA/ECOLE

DIRECTIONS ROUTIÈRES

La Petite Auberge se situe au
Centre de Villégiature Jouvence,
131, chemin de Jouvence, Orford

EN PROVENANCE DE MONTRÉAL

- Sur l'autoroute des Cantons-de-l'Est (autoroute 10), prenez la sortie 118 en direction d'Orford.
- Environ 2,5 km après la sortie, tournez à droite sur le chemin Alfred-Desrochers.
- Parcourez 9 km jusqu'à la fin de ce chemin, vous croiserez la route 220. Tournez à gauche sur la route 220.
- Continuez 10 km jusqu'à l'indication de Jouvence.

EN PROVENANCE DE QUÉBEC

- Quittez l'autoroute Jean Lesage (autoroute 20) quelques kilomètres après Drummondville et prenez l'autoroute 55 en direction de Sherbrooke.
- Parcourez 80 km sur la 55, puis prenez la sortie 137 (Saint-Élie-d'Orford) en direction de Bonsecours.
- Jouvence se trouve à environ 17 km de Saint-Élie-d'Orford sur la route 220.

**Confédération
des syndicats
nationaux**

Production
**Service des
communications
de la CSN**

Photographie
**Véronique De Sève,
istockphoto et
Centre de villégiature
Jouvence**

Imprimerie
Graphiscan

Dépôt légal
BAC et BANQ 2016



**Comité national
des jeunes**

csn.qc.ca/jeunes
facebook.com/JeunesCSN